

ASSEMBLÉE NATIONALE
18 février 2020

SOUVERAINETÉ CULTURELLE À L'ÈRE NUMÉRIQUE - (N° 2488)

Rejeté

AMENDEMENT

N° AC23

présenté par
Mme Bazin-Malgras, Mme Kuster, Mme Meunier et M. Boucard

ARTICLE 17

Rédiger ainsi le début de l'alinéa 12 :

« a) Il a effectué les démarches nécessaires...*(le reste sans changement)* ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel. Les termes « Il a fourni ses meilleurs efforts » apparaissent trop flous. Il convient de choisir une formulation plus ferme.